

Chapitre 96

Ouvrages divers

Article argenté

en cire qui se présente sous la forme d'une poire. La production de ce type d'articles consiste à mouler la forme voulue dans de la cire et à projeter sur celle-ci du laiton (Cu-Zn) en poudre jusqu'à ce qu'elle soit complètement recouverte. L'objet est alors recouvert d'une couche d'argent (de 0,184 mm d'épaisseur en moyenne) par galvanoplastie. La couche mince (0,01 mm) en alliage de cuivre sert uniquement de couche conductrice pour l'électrodéposition de l'argent.
304.40.1997.2

9602.0000

Plaques de cire d'abeilles

de couleur jaune, translucides, d'une épaisseur de 2 mm environ, de dimensions variables, comportant sur les deux faces un gaufrage en "nids d'abeilles" effectué à l'aide de cylindres, utilisées comme matières premières pour la fabrication de bougies ou comme parois de séparation pour les rayons d'une ruche.
3101.1283.1997.2

9602.0000

Brosse

pour le bain, constituée par une monture en bois de poirier ciré, revêtue par collage côté "poils", d'une plaque de matière plastique et traversée régulièrement par les faisceaux, ces derniers étant eux-mêmes ancrés dans le bois à l'aide d'un fil de fer, ainsi que par une courroie clouée et un manche également en poirier ciré s'insérant dans la monture. 595.51.1987.2

9603.2900

Brosse

à cheveux, constituée par une monture faisant corps avec la poignée, en bois, présentant un renforcement ovale dans lequel est fixé un coussin de caoutchouc vulcanisé non durci, de forme bombée, piqué de faisceaux de poils.
595.52.1987.2

9603.2900

Garniture

de brosses à cheveux, constituée par une plaque de caoutchouc vulcanisé non durci obtenue par étampage, garnie de faisceaux de monofils, chaque faisceau étant fondu en forme de nœud au dos de la plaque. 595.53.1987.2

9603.2900

Balayettes

en paille de sorgho teinte en rouge et maintenue par simple collage, sans lien, pourvues d'une coiffe plate en matière plastique recouvrant la surface collée et terminées par un court manche. 595.57.1987.2

9603.9000

Brosse

à étriller les chevaux, avec monture ovale, plaque dorsale et courroie de retenue en caoutchouc vulcanisé non durci, garnie de pointes en fils d'acier et munie sur la face dorsale d'un embout moulé pour le raccordement au tuyau de l'aspirateur.
595.35.1987.2

9603.9000

Brosse

pour nettoyer la peau de daim, composée d'une monture-poignée monobloc en matière plastique moulée, garnie de trois rangées de cinq bandes de caoutchouc crêpe enroulées et fixées par collage sur une des faces, d'une plaque de caoutchouc crêpe fixée par collage sur l'autre face (dos), ainsi que d'une rangée de faisceaux de soies en nylon, fixés horizontalement sur l'un des petits côtés. 595.58.1987.2

9603.9000

Eponge

pour laver les automobiles, composée d'un bloc parallélépipédique en caoutchouc mousse muni, au dos, d'une monture avec tronçon de tuyau, en caoutchouc non durci, fixée par vulcanisation. 595.56.1987.2

9603.9000

Ramasse-miettes

rotatif, composé d'un boîtier de 17 x 7 x 4 cm, équipé d'une brosse rotative en forme de rouleau, faite de soies pincées entre deux fils métalliques torsadés, entraînée par quatre roulettes, avec ou sans manche, pour le nettoyage des nappes, des meubles rembourrés, des sièges de voitures, etc. 595.54.1987.2

9603.9000

Têtes de crins

pour navettes constituées par une touffe de crins synthétiques, d'une longueur de 12 à 24 mm, fixés à l'une de leurs extrémités à l'aide d'une colle de manière à former un faisceau, destinées à garnir intérieurement des navettes pour métiers à tisser certaines fibres textiles (jute notamment) et dont le rôle est de régulariser le déroulement du fil au cours des opérations de tissage. 615.105.1987.2

9603.9000

Nécessaires de toilette

distribués par les compagnies de transport aérien aux passagers (durant le voyage ou au lieu de destination pour ceux dont les bagages ne sont pas disponibles), consistant en un sac rectangulaire d'environ 20 x 12 x 5 cm en tissu contenant:

- 1 rasoir jetable monté sur une petite boîte aérosol de mousse à raser,
- 1 brosse à dents et un petit tube de pâte dentifrice,
- 1 mouchoir parfumé,
- 1 paire de chaussettes en bonneterie,
- 1 bandeau en matières textiles pour se protéger de la lumière,
- 1 paire de tampons auriculaires.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 1.304.76.1999.2

9605.0000

Marqueur chirurgical

à pointe feutre ou autre pointe poreuse, rempli d'encre de qualité médicale, destiné à marquer les endroits à inciser sur la peau avant une intervention chirurgicale, conditionné de manière stérile et répondant aux exigences d'utilisation en tant que dispositif médical, à usage unique. 311.3.5.2019.3

Voir aussi les arrêts du Tribunal administratif fédéral A-5204/2019 du 7 juillet 2021 et A-1635/2015 du 11 avril 2016.

9608.2000

Stylo à plume

à réservoir, avec monture en matière plastique et capuchon en laiton chromé, muni d'une plume à écrire en acier inoxydable à bec en alliage de la mine du platine (iridium, ruthénium, etc.). 595.59.1987.2

9608.3000

Anneau

décoratif en tôle de fer nickelée, pour stylos à billes. 595.60.1987.2

9608.9900

Billes en carbure de tungstène

rectifiées ou non, d'un diamètre compris entre 0,6 et 1,25 mm inclus. 615.106.1987.2

9608.9900

Appareil à étiqueter à main

composé d'un boîtier en tôle d'acier, à l'intérieur duquel se trouve un dispositif imprimant avec tampon encreur, une bande de papier de 2 cm de largeur recouverte sur une face d'un produit adhésif, enroulée sur un support en carton, un couteau destiné à découper la bande transversalement de manière à former une étiquette et d'un levier de commande dont la manœuvre entraîne simultanément l'impression de la bande, son découpage et la fixation du fragment de bande ainsi imprimé et découpé sur l'article à marquer. 615.107.1987.2

9611.0000

Appareils à imprimer à main

en métal commun ou en matières plastiques, utilisés, à la manière d'une pince, pour l'impression en creux ou en relief d'étiquettes ou de plaquettes, comprenant:

- 1) un magasin destiné à recevoir une bande vierge en métal ou en matières plastiques;
- 2) un dispositif d'estampage actionné par un levier de commande et constitué par un disque mobile portant les lettres, les chiffres et les signes à estamper;
- 3) une lame d'acier permettant de découper transversalement la bande après que celle-ci a été estampée.

615.108.1987.2

9611.0000

Bout

pour cigares dits "à plume", consistant en un petit tube de matière plastique se terminant par un renflement en bourrelet. 595.61.1987.2

9614.0000

Peigne

peignes-brosses à manche, pour relever les cheveux (peignes à "touper") en matière plastique moulée avec une rangée de faisceaux en monofils placée de chaque côté des dents. 595.63.1987.2

9615.1100

Cerceau

pour la coiffure, en métal commun ou matière plastique, recouverts de matières textiles, même garnis de nœuds, de tresses, etc. 595.62.1987.2

9615.1100/
1900

Bouteille isolante isolée sous vide, à double paroi en acier inoxydable

d'un diamètre de 75 mm et d'une contenance de 1,5 l. L'air présent dans l'espace entre les deux parois a été partiellement évacué, créant une isolation pratiquement sous vide qui empêche le transfert de chaleur par conduction ou convection. Le transfert de chaleur par rayonnement thermique est minimisé par les films d'aluminium réfléchissants placés entre les parois intérieure et extérieure du corps de la bouteille, qui conservent au maximum la température.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 1.304.93.2015.2



9617.0000

Buste

pour étalage (cou et buste), de grandeur normale, pour l'exposition des colliers et similaires, en matière plastique spongieuse, floqué entièrement de tontisses. 595.64.1987.2

9618.0000

« Perche à selfie » sans fil, en acier

munie d'une poignée, d'un interrupteur et d'un port de recharge à une extrémité et d'un support à l'autre extrémité. Un téléphone intelligent peut être monté sur la perche grâce à un dispositif de fixation réglable. La perche peut être appariée avec le système d'exploitation d'un téléphone intelligent grâce à une technologie ouverte sans fil, comme par exemple le protocole Bluetooth®. La prise d'autoportraits photographiques est réalisée en appuyant sur un bouton situé sur la perche. Afin de prendre des photographies avec un angle d'image plus large, la longueur de la perche peut être prolongée pour passer de 25 à 102 cm et sa tête peut pivoter. La perche peut également être utilisée avec des appareils photographiques numériques.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 3 b). 710108.15.2017.3



9620.0000

Support à trois pieds (trépied)

composé d'un alliage d'aluminium, de magnésium et de titane (AMT), utilisé pour fixer un appareil photographique, un appareil photographique numérique ou un caméscope. Le trépied est équipé d'une tête panoramique basculante permettant une rotation à 360°. Il est également équipé d'une plaque à libération rapide pour un montage et un démontage plus facile de l'appareil.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 1.
304.46.2013.2

**9620.0000**